

« Tous les métiers ne seront pas pénibles »

Au lendemain de la manifestation réussie des syndicats contre les réformes en cours, le ministre des Pensions Daniel Bacquelaine (MR) était attendu de pied ferme à la Chambre, ce jeudi. Il y aura fait face à neuf questions, dont — c'est à épingle — aucune émanant de la N-VA. Et une du CD&V qu'on a connu plus franc dans son soutien à un partenaire de sa majorité...

Le plus cinglant aura été Frédéric Daerden (PS). « *Les gens sont inquiets, ils en ont marre de vos réformes faites sur leur dos!* », a tonné le Herstalien. « *Ils souffrent, et redoutent que ce soit encore pire pour la suite! Arrêtez de leur faire peur en disant que le système actuel est impayable, c'est archifaux!* »

Au sein de la majorité, Vincent Van Quickenborne (Open VLD) au-

ra nettement défendu la politique suivie par le gouvernement « *qui n'est pas la plus facile* » par rapport au maintien « *des privilèges indéfendables* » mais qui est « *la seule voie à suivre* ».

Sonja Becq (CD&V), par contre, aura montré plus de malaise par rapport à « *des réformes menées parfois rapidement* » et sur lesquelles « *il est grand temps de rétablir la confiance* » avec les partenaires sociaux.

OBJECTIF : JANVIER 2020

Le ministre, quant à lui, a appuyé le sentiment d'un double tempo (nos éditions précédentes). « *Je prends bien entendu au sérieux les messages portés par les manifestants sur le système de pénibilité et*

sur la pension à points », a-t-il assuré. Sur le second volet, « *il faut se donner le temps de la concertation* » sur ce projet de réforme « *le plus important depuis l'instauration du système* » qui devra « *bénéficier d'un large soutien au sein de la société* », dont on est encore (très) loin. Il refuse pourtant de l'enterrer car il permettra, selon lui, « *de garder la solidarité entre les générations* », s'étonnant de sa description erronée donnée par les syndicats qui en connaissent pourtant le contenu réel.

Sur la pénibilité des métiers, « *il est légitime que les organisations syndicales se fassent l'écho de leurs affiliés* ». La « *concertation sociale doit se poursuivre* », avec deux étapes prévues dès la semaine prochaine,

dans l'objectif clair, cette fois, d'une entrée en vigueur dès janvier 2020.

« *Je sais les attentes importantes* », a par ailleurs assuré M. Bacquelaine. « *Mais il faut raison garder: tous les métiers ne pourront pas être reconnus comme pénibles. La rédaction de la liste se fera en étroite concertation avec les partenaires sociaux, en tenant compte des critères objectifs déjà définis par le Comité national des pensions* ».

Bref, sur ce dernier volet, le turbo reste bel et bien mis... ●

CHRISTIAN CARPENTIER